

Énergie/climat : les actions individuelles nécessaires mais très loin d'être suffisantes



Remplacer les trajets voiture courte distance en milieu urbain par du vélo pourrait permettre de réduire l'empreinte carbone annuelle d'un Français de 0,32 tonne de CO₂ équivalent selon Carbone 4. (©Pixabay)

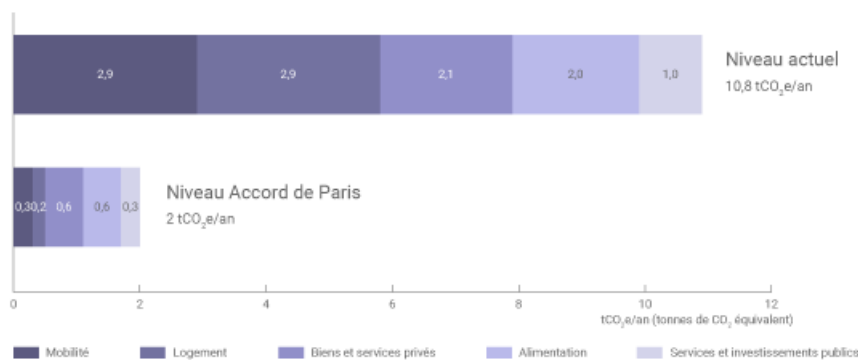
Pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre en France, « *le combat ne peut être gagné que s'il est mené sur tous les fronts* », rappelle le cabinet Carbone 4 dans une note⁽¹⁾ publiée le 21 juin. Des « *bons ordres de grandeur* » y sont rappelés, en particulier sur l'impact estimé des « *petits gestes du quotidien* ».

Quel potentiel de baisse pour l'empreinte carbone des ménages français ?

Le « *retard au démarrage de la transition* » énergétique s'explique en partie par « *une certaine tendance à considérer que l'action doit prendre place ailleurs que chez soi [...] les différentes catégories d'acteurs se renvoient la balle* », déplore la note de Carbone 4. Dans ce contexte, la responsabilité des consommateurs est souvent soulignée.

Il est rappelé que l'empreinte carbone moyenne d'un Français (empreinte carbone de la France divisée par le nombre d'habitants) est de 10,8 tonnes de CO₂ équivalent par an (donnée pour 2017). Les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité et aux activités dans les logements comptent pour plus de la moitié de cette empreinte. Cette dernière devrait être réduite d'environ 80% d'ici à 2050 pour « *parvenir aux 2 tonnes de CO₂ compatibles avec l'Accord de Paris* », estime Carbone 4.

Énergie et climat Empreinte carbone moyenne d'un Français



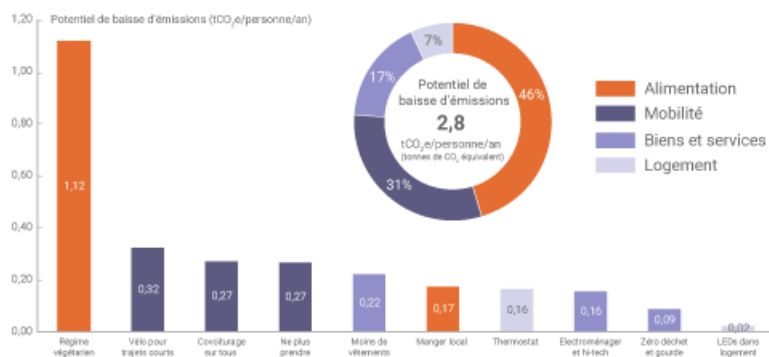
Source : Carbone 4

C'est dans les logements et les transports que les Français devraient le plus réduire leur empreinte carbone. (©Connaissance des Énergies, d'après Carbone 4)

Carbone 4 présente une douzaine d'actions relevant de la « *seule volonté* » des Français et n'impliquant pas d'investissement majeur. Parmi ces actions figurent des « *petits gestes* » comme baisser la température de chauffage ou installer un éclairage LED dans son logement et des « *changements de comportement plus significatifs* » comme ne plus du tout prendre l'avion ou n'acheter que des biens d'occasion pour

l'électroménager. Le passage d'un régime carné à un régime végétarien est l'action ayant le plus gros impact sur l'empreinte carbone d'un Français (baisse d'environ 10%).

France Réductions potentielles d'émissions de CO₂ induites par des actions individuelles



En faisant preuve d'un comportement « *héroïque* » impliquant les 12 actions ci-dessus, un Français pourrait réduire de près d'un quart son empreinte carbone selon Carbone 4. (©Connaissance des Énergies, d'après Carbone 4)

Un changement de système « *bien plus radical et profond* » nécessaire

Selon les estimations de Carbone 4, un Français « *avec un comportement individuel proprement héroïque* » pourrait réduire ainsi jusqu'à 25% son empreinte carbone. De façon plus pragmatique, « *ce que l'on peut attendre de mieux de la part de ces changements de comportement individuels serait plutôt de l'ordre d'une baisse de 5% à 10% de l'empreinte carbone moyenne* ».

La contribution des ménages français à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre est ainsi jugée « *assurément incontournable* » mais il est « *vain et même dangereusement contre-productif de prétendre résoudre la question climatique en faisant reposer l'exclusivité de l'action sur les seuls individus* » selon Carbone 4. La responsabilisation individuelle (renforcée par un investissement privé des ménages, notamment pour rénover leurs logements) doit s'accompagner d'investissements et de règles collectives qui sont « *du ressort de l'État et des entreprises* ».

Concrètement, le cabinet Carbone 4 appelle les entreprises à mesurer au préalable leur dépendance aux énergies fossiles afin de pouvoir drastiquement réduire leurs émissions de gaz à effet de serre par la suite. L'État est pour sa part appelé à jouer un rôle de « *régulateur, d'investisseur et de catalyseur à tous les niveaux* » dans le cadre d'une transition « *radicale* » : développement à grande échelle des énergies « *bas carbone* » sur la base du coût de la tonne de CO₂ évitée, rénovation à grande échelle des bâtiments résidentiels et tertiaires, fin du charbon et du gaz « *fossile* » dans [la production électrique](#), etc.

Un changement « *systémique* » vers une société bas carbone « *devra passer par la mise en mouvement de tous [...] pour gagner la bataille* ».